CESER
ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE
Grand Est

Incontournable, le nécessaire rebond de l'INDUSTRIE du Grand Est

Adopté en séance plénière des 14 et 15 décembre 2017

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu les articles L. 4111-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, relatifs à l'organisation de la Région,

Vu les articles L. 4241-1 et L. 4241-2 du code général des collectivités territoriales, relatifs aux compétences du Conseil économique, social et environnemental régional,

Vu la décision du bureau du Conseil économique, social et environnemental régional Grand Est en date du 29 novembre,

Après avoir entendu **Marie-Madeleine MAUCOURT**, la présidente, et **Marie-Christine CRETON et Gilbert KRAUSENER,** les rapporteurs,

le Conseil économique, social et environnemental régional Grand Est a voté à l'unanimité.

SOMMAIRE

SOMMAIRE **1**

INTRODUCTION **2**

L'INDUSTRIE DANS LE GRAND EST : ETAT DES LIEUX **5**

1. Industrie et valeur ajoutée 7
2. Industrie et régions frontalières 10
3. Industrie et investissements internationaux 11
4. Industrie et établissements industriels 13
5. Industrie et emplois 15
6. Industrie et secteurs d'activité 17
7. Industrie et population active 18
8. Industrie et recrutement 19
9. Industrie et territoires 20
10. Industrie et échanges commerciaux 22
11. Industrie et innovation 23
12. Des femmes, des hommes et des territoires mobilisés autour de la production industrielle : quelques exemples extraits des auditions 26

PRÉCONISATIONS **28**

CONCLUSION **37**

ANNEXE 1 : PERSONNES AUDITIONNEES **38**

ANNEXE 2 : COMPOSITION DU GROUPE INDUSTRIE **39**

ANNEXE 3 : SIGLES **40**

INTRODUCTION

En 2017, le CESER du Grand Est a défini pour ses travaux trois axes stratégiques au service de la Région. L'un de ceux-ci concerne le développement harmonieux du Grand Est : transition, mutation ou révolution.

Composante essentielle du développement économique, social et territorial, créatrice d'emplois et de richesses, **l'industrie** a suscité une réflexion spécifique du CESER, qui a souhaité émettre un avis sur ce thème.

L'avis du CESER Grand Est se situe à un moment où le premier ministre déclare au Conseil National de l'Industrie[1] « nous n'avons collectivement pas fait assez pour l'industrie française. Elle est désormais au 8ème rang mondial, derrière l'Italie et reste trois fois plus petite que l'industrie allemande, … et sa production manufacturière reste inférieure de 7 % à celle d'avant crise ».

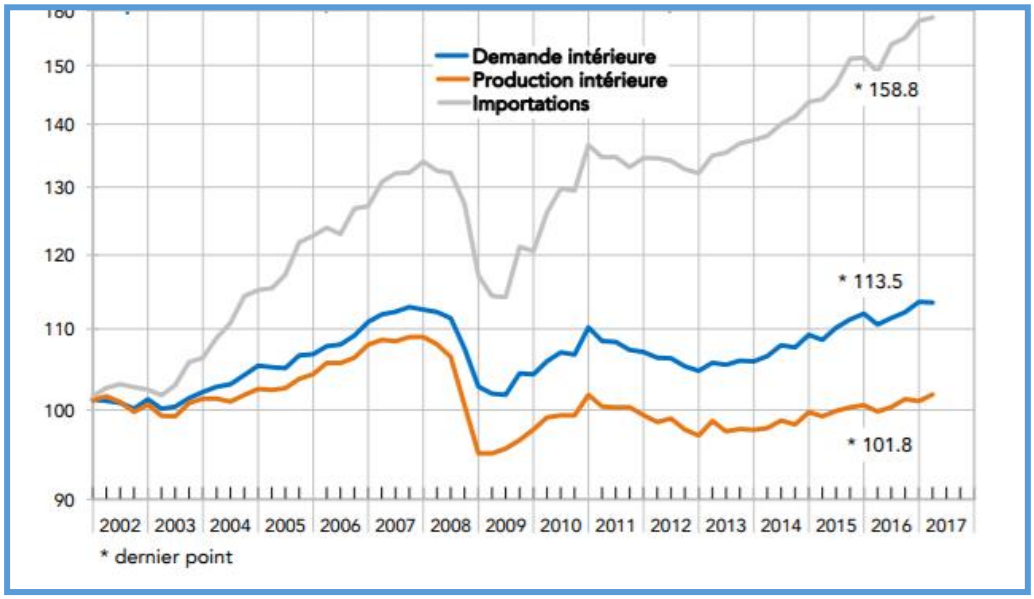

Source Rexecode

Face à ce constat du premier ministre, le CESER estime que la Région Grand Est dispose de nombreux atouts pour être la région en capacité de relever le défi d'une transition industrielle et écologique exemplaire. La région a vocation à s'inscrire comme pilote d'une stratégie industrielle nationale dans le cadre de la 4ème révolution industrielle.

La contribution du CESER se place comme une contribution dynamique au Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation – SRDEII.

Deuxième région industrielle de France (hors Ile-de-France), le Grand Est dispose d'un important appareil productif hérité d'un passé industriel prestigieux, mais qui n'a pas toujours pu ou su évoluer dans un contexte de plus en plus mondialisé et concurrentiel, avec des révolutions industrielles successives, qui ont remis en cause les fondements de cette industrie.

[1] Déclaration du premier ministre devant le Conseil National de l'Industrie le 20 novembre 2017

Le Grand Est a particulièrement souffert d'une désindustrialisation générale, avec de lourdes conséquences économiques et sociales pour les territoires.

Aujourd'hui, les évolutions technologiques et organisationnelles rapides (imprimantes 3D, énergies nouvelles…) et les transformations sociétales (évolution de l'emploi salarié, relation au travail des nouvelles générations…) sont porteuses de changements multiples. De plus, face à la nécessité de prendre en compte de nouveaux enjeux, tels l'efficacité énergétique et la protection de l'environnement, les entreprises se trouvent contraintes d'adopter de nouveaux modes de production et d'organisation. Les mouvements de délocalisation puis de relocalisation d'outils de production montrent que les critères de décision évoluent et que rien n'est définitif.

Par ailleurs, de nouveaux outils et de nouveaux marchés, liés notamment à la transition énergétique et à l'universalité du numérique, **ouvrent des perspectives aux entreprises** : ces perspectives doivent être considérées comme des opportunités à saisir, quoique assorties d'exigences et de contraintes. Sinon, à défaut, elles mettront en cause la pérennité des entreprises industrielles qui ne sauront pas les intégrer.

Pour les industriels et des experts rencontrés, l'industrie se trouve au début d'une quatrième révolution industrielle. Après le développement de la machine à vapeur et de la mécanisation à partir du XVIIIe siècle, puis de l'électricité à la fin du XIXe siècle et l'automatisation au XXe siècle, la nouvelle révolution serait fondée sur l'usine intelligente, caractérisée par une interconnexion des machines et des systèmes au sein des sites de production mais aussi entre eux et l'extérieur (clients, partenaires, autres sites de productions).

Les 4 générations d'outil industriel (source Bitkom/Fraunhofer,DFKI, Roland Berger)

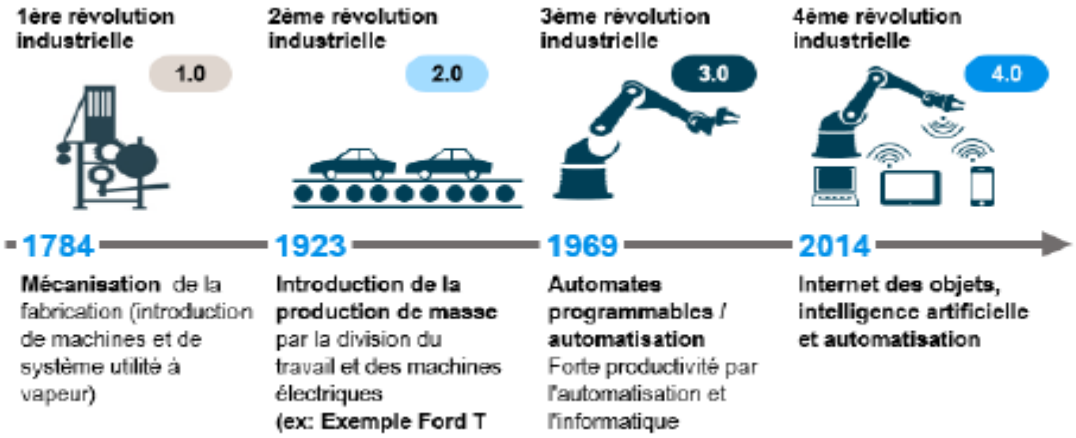

(Bpifrance)

Dans ce contexte, comment **assurer une reconquête de l'industrie** pour la Région ?

Eclairé par un **état des lieux de l'industrie** de la Région et un diagnostic en mi-teinte, qui constituent la première partie de cet avis, le CESER a ensuite identifié **8 défis pour l'industrie du Grand Est**, **associés à des préconisations.**

Ces préconisations concrètes visent à aider la Région à conduire une politique industrielle dynamique et des actions ciblées et efficaces. Le Grand Est doit pouvoir mobiliser et accompagner les acteurs du territoire, en encourageant le recours au numérique, les mises en réseau, la mutualisation des outils, l'accès à l'innovation et la lisibilité des actions, le tout s'appuyant sur des ressources humaines formées et responsables. **Le temps est compté**, des décisions doivent être prises.

Afin de contribuer à sa réflexion, le CESER a auditionné des experts et des acteurs du monde de l'industrie. Le CESER tient à les remercier sincèrement pour leur contribution à l'élaboration de cet avis[2].

[2] Liste des personnes auditionnées en annexe

L'INDUSTRIE DANS LE GRAND EST : ETAT DES LIEUX

Deuxième région industrielle (hors Ile-de-France) après Auvergne-Rhône-Alpes, la région Grand Est compte 320 508 emplois industriels et représente 1/5ème de la valeur ajoutée nationale.

Elle se distingue notamment par ses performances dans la fabrication d'équipements et de machines, la métallurgie, l'industrie du bois, les industries agroalimentaires et l'automobile.

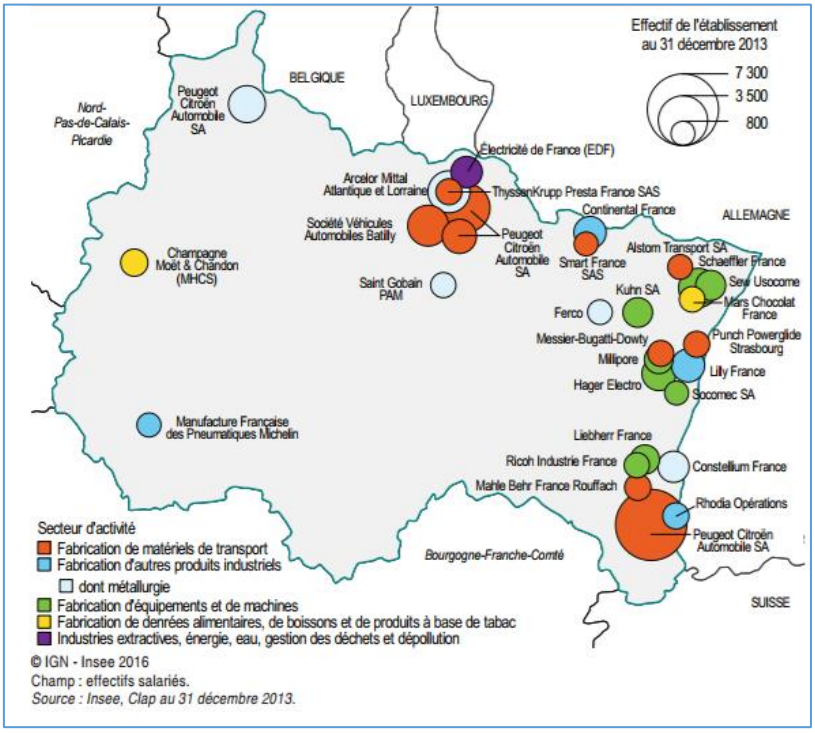

Les 30 plus importants établissements industriels (source INSEE mars 2016)

Confrontée au recul sensible de l'emploi industriel, au vieillissement de sa population, à un besoin de main d'œuvre qualifiée voire hautement qualifiée et à de forts contrastes territoriaux, l'industrie de la région Grand Est dispose cependant de nombreux atouts afin de relever les principaux défis :

- un tissu industriel important et diversifié,
- des terres agricoles et des forets importantes et des industries agroalimentaires et du bois,
- une situation géographique centrale ouverte et des traditions d'ouvertures sur l'Europe,
- un réseau de transports structurant,

- une production d'électricité en plein essor avec un potentiel avéré dans le solaire, la biomasse et l'éolien[3],

L'industrie manufacturière représente en France 74 % des exportations, 82 % des dépenses de R&D des entreprises, et pour 1 emploi industriel, on compte la création de 1,5 emploi indirect et 3 emplois induits (commerce, services, sous-traitant, transporteurs…).

L'état des lieux sans être exhaustif, permettra à partir d'éléments chiffrés d'appréhender les défis qui s'imposent pour accompagner l'industrie dans les mutations en cours (numérique, industrie du futur, transition énergétique et écologique, formation, recrutement,..)

[3] La grande région est en mouvement – l'éclairage des agences d'urbanismes – septembre 2015

1. Industrie et valeur ajoutée[4]

Par grands secteurs économiques, le Grand Est apparait en 2014 au-dessus de la moyenne de la France métropolitaine dans l'industrie (19 % contre 14 %), ainsi que pour l'agriculture et le tertiaire non-marchand. L'importance de la production agricole du Grand Est contribue à la constitution d'une industrie alimentaire plus dynamique.

Valeur ajoutée par secteurs d'activités

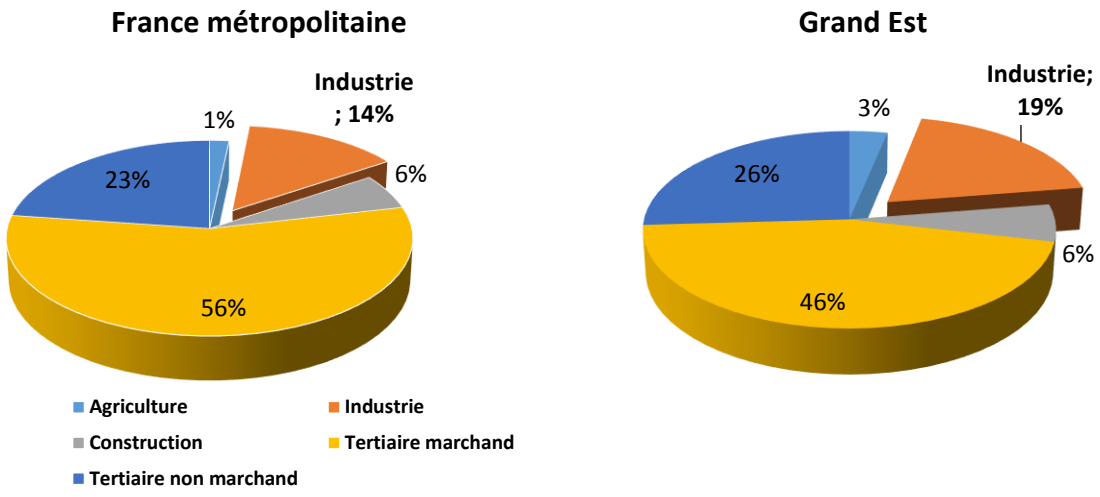

Source INSEE

Par contre, la région est très en dessous de la moyenne métropolitaine dans les activités du tertiaire marchand (46 % contre 56 %). On peut notamment déplorer qu'elle soit beaucoup moins présente dans les activités de services aux entreprises.

Contribution sectorielle à la valeur ajoutée en 2014	Grand Est	Province	France métropolitaine
Agriculture, sylviculture et pêche	3,3	2,4	1,7
Industries manufacturières, industries extractives et autres	19,2	16,2	13,9
Construction	6,1	6,5	5,8
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	16,8	17,1	17,6
Information et communication	2,1	2,9	4,9
Activités financières et d'assurance	3,2	3,3	4,6
Activités immobilières	12,3	12,9	12,9
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	8,3	10,0	12,9
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	25,8	25,7	22,8
Autres activités de services	2,8	3,0	3,0
Total	100 %	100 %	100 %

Source INSEE

[4] La valeur ajoutée que l'Insee définit comme *« le solde du compte de production, égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire»* fait partie des indicateurs de création de richesse souvent retenus.

Comparée aux autres régions françaises, la région Grand Est présente indéniablement un caractère industriel affirmé.

Par contre comparée à ses voisines allemandes, que ce soit le Bade Wurtemberg, la Rhénanie Palatinat ou la Sarre où l'industrie génère plus du quart de la valeur ajoutée totale, la région possède encore une belle marge de progression.

Depuis 1990, la région Grand Est a connu plusieurs phases dans l'évolution de la valeur ajoutée. C'est d'abord la décennie 1990-2000 où l'évolution de la VA est identique à celle de la France métropolitaine. De 2000 à 2008, le Grand Est connait une évolution moins favorable liée à une crise industrielle consécutive à une nouvelle phase de la mondialisation des échanges internationaux avec notamment l'arrivée massive de la Chine dans le commerce mondial, et l'ouverture des pays de l'Est. Enfin la crise de 2008 amplifie le décrochage régional. A la fin 2014, la Région Grand Est n'a toujours pas retrouvé le volume de la valeur ajoutée de 2008.

En France métropolitaine, la crise de 2008 a également eu un impact très important sur la création de valeur ajoutée, mais en 2014 elle a retrouvé son niveau de 2008. (261 milliards d'€ en 2014 contre 258 milliards en 2008).

Evolution de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière (base 100 en 1990)

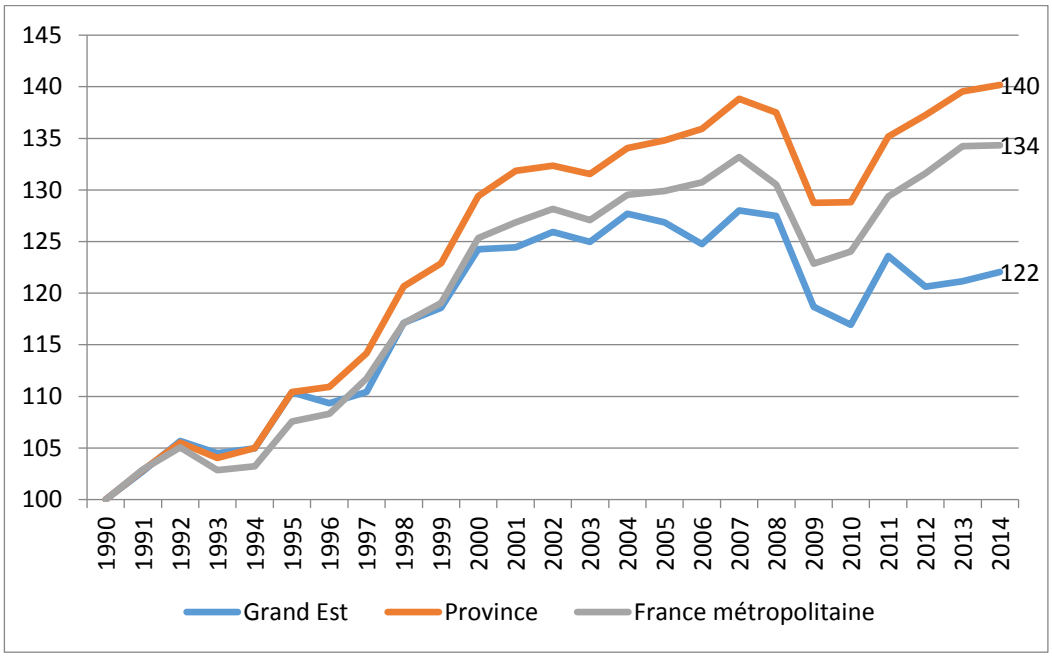

Source INSEE

Sur la période 1990-2014, l'évolution de la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière du Grand Est a été inférieure de 18 points à la moyenne d'évolution des régions hors Ile de France, et de 12 points par rapport à celle de la France métropolitaine. L'île de France a également connu sur la période un recul important de son industrie, mais largement compensé par le développement du secteur tertiaire. Ce qui n'a pas été le cas pour le Grand Est.

Valeur ajoutée des principaux secteurs de l'industrie dans le Grand Est en 2014 (en millions d'euros)	Valeur ajoutée Grand Est Mds €	Part dans le Grand Est %	Part dans la France métropolitaine %
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	4 205	16.3 %	19 %
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	5 482	21,2 %	16,8 %
Cokéfaction et raffinage	3	0 %	0,8 %
Fabrication d'équipements électriques, informatiques ; fabrication de machines	3 100	12 %	11,1 %
Fabrication de matériels de transport	1 465	5,7 %	7,7 %
Fabrication d'autres produits industriels	11 619	44,9 %	44,7 %
Total Industries manufacturières, industries extractives et autres	**25 873**	**100 %**	**100 %**

Source INSEE

On peut notamment relever qu'avec 5,5 milliards de VA, le secteur agro-alimentaires représente plus de 20 % du total des industries du Grand Est contre 16,8 % au niveau national.

2. Industrie et régions frontalières

L'évolution de l'emploi et de la valeur ajoutée dans l'industrie en comparaison avec notre environnement frontalier (Allemagne et Luxembourg)[5] sur la période 2000-2014 montre un net décrochage de la région Grand Est. De 2000-2014, la région Grand Est perd 30 % des emplois dans l'industrie avec un recul de la production de valeur ajoutée (-1,5 %). La Sarre, le Luxembourg, la Rhénanie Palatinat et le Bade Wurtemberg connaissent une croissance de la valeur ajoutée, particulièrement élevée pour les régions allemandes, avec des reculs de l'emploi nettement moins importants. Ainsi sur la période 2000-2014, le Grand Est perd près de 30 % des emplois dans l'industrie tandis que le Bade Wurtemberg seulement 1 %.

Évolution de l'emploi et de la valeur ajoutée industrielles de 2000 à 2014 (en %)

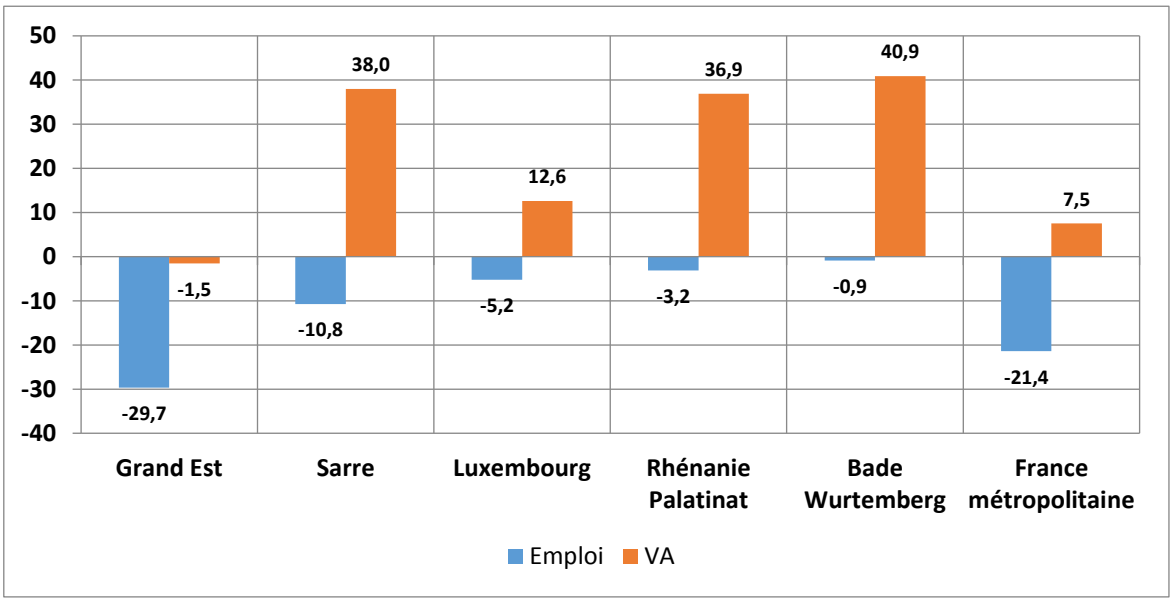

Sources : INSEE, STATEC, Eurostat

La baisse des emplois apparait inversement proportionnelle à la hausse de la valeur ajoutée : plus celle-ci progresse, moindre est le risque de pertes d'emplois**. On peut ainsi estimer qu'une partie des difficultés du Grand Est réside dans le niveau de spécialisation de sa production industrielle.**

Les données montrent clairement la nécessité d'une montée en gamme des productions industrielles du Grand Est.

[5] Nous n'avons pas retenu les données pour la Suisse et Wallonie

3. Industrie et investissements internationaux

En raison de sa position géographique à proximité de 4 frontières (Suisse, Allemagne, Luxembourg et Belgique), et de ses atouts industriels, la région Grand Est a connu un fort développement des investissements internationaux dans les secteurs de l'industrie manufacturière. A la fin 2013, la région apparait en tête pour la part de la contribution des entreprises sous contrôle étranger au Chiffre Affaires régional, pour la contribution à l'emploi régional et à la part dans les exportations.

Contribution des entreprises étrangères à l'industrie manufacturière en 2013			
	Au chiffre d'affaire de l'industrie manufacturière	**A l'emploi de l'industrie manufacturière**	**A l'exportation des entreprises de l'industrie manufacturière**
Alsace	54 %	44 %	73 %
Champagne Ardenne	20 %	20 %	27 %
Lorraine	45 %	33 %	66 %
France métropolitaine	19 %	12 %	30 %

Source INSEE et Business France

Classées respectivement première et deuxième des 22 des anciennes régions, l'Alsace et la Lorraine se singularisent pour la contribution des entreprises à capitaux étrangers dans leurs entreprises manufacturières.
La contribution des entreprises étrangères à l'industrie manufacturière de la Champagne-Ardenne et beaucoup moins importante, et la place dans la moyenne nationale.

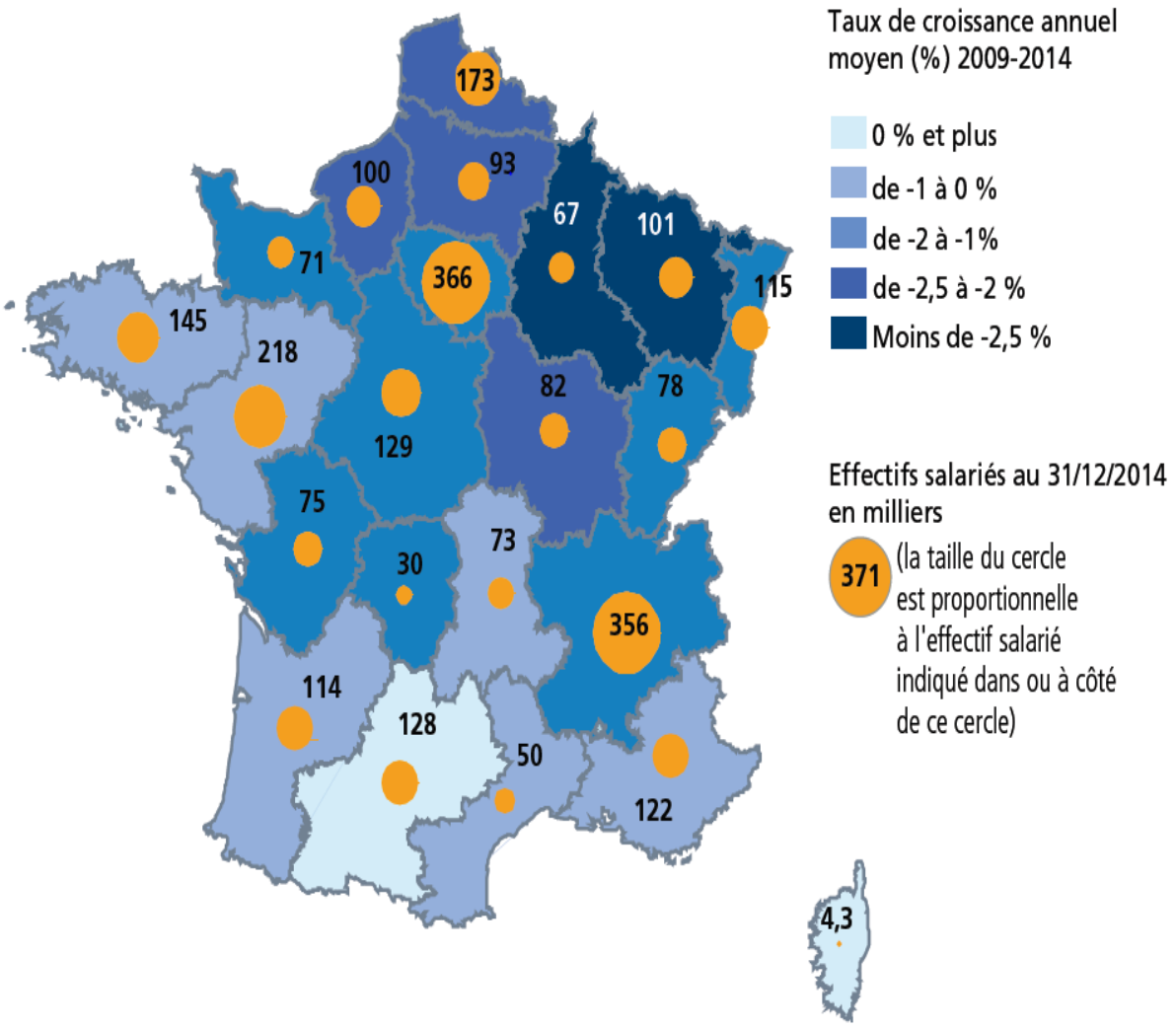

Source Accoss

Sur la période 2009-2015 l'évolution de l'emploi industriel met en évidence 2 groupes de régions : l'un au Nord avec une décroissance annuelle de l'emploi industriel se situant entre -1 et -2%. L'autre groupe au Sud et à l'Ouest a stabilisé son emploi industriel ou contenu son recul à moins de -1%.

En particulier, les régions Hauts-de-France et Grand Est connaissent la plus forte détérioration de l'emploi industriel. Ce constat appelle des dispositifs particuliers de soutien aux secteurs industriels les plus en difficulté.

4. Industrie et établissements industriels

Selon l'INSEE, la région Grand Est compte 28 993 établissements industriels actifs à la fin 2015, c'est 6,2 % du total des établissements. On recense 16 616 établissements industriels sans aucun salarié (56 %), et 2 620 établissements industriels de plus de 20 salariés totalisant plus de 80 % des salariés.

Nombre d'établissements actifs dans l'industrie par tranche d'effectifs salariés en 2016

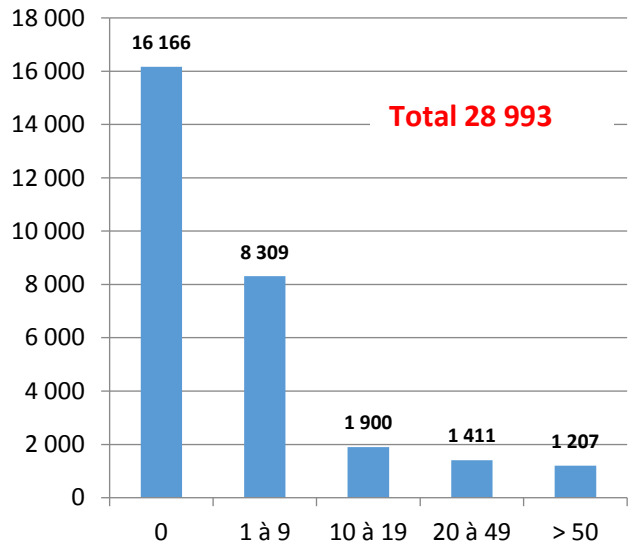

Répartition des salariés dans l'industrie selon la taille des établissements en 2016

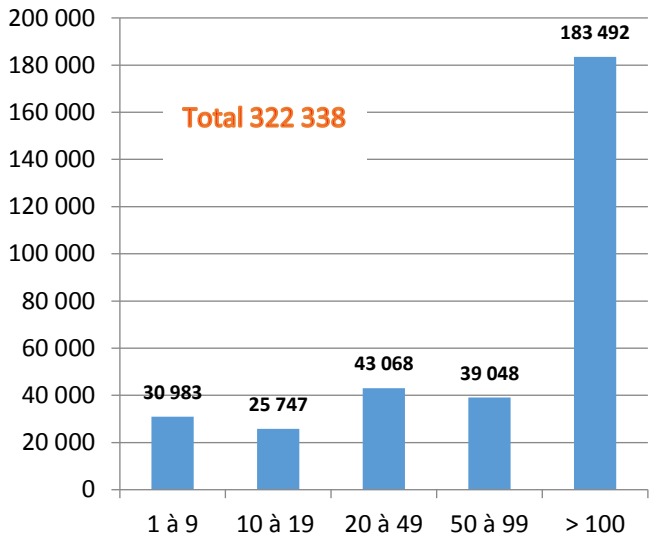

Source INSEE

Les Très Petites Entreprises (TPE - moins de 10 salariés) concernent plus de la moitié des établissements industriels, mais moins de 10 % des emplois, alors que Les établissements industriels de plus 100 salariés ne représentent que 4 % des établissements et 56 % des emplois.

A l'exception des établissements relevant des secteurs de la production et distribution d'eau, d'assainissement, de gestion des déchets, et l'industrie pharmaceutique, tous les autres secteurs connaissent des pertes d'établissements industriels. Le secteur de la fabrication de denrées alimentaires et de boissons affiche la baisse la plus importante, avec moins 9 % des établissements de ce secteur (ce chiffre est également impacté par les regroupements d'établissements)

Evolution du nombre d'établissements dans les secteurs industriels de 2008 à 2016 (source ACOSS)	Nombre d'étab. actifs au 31/12/2016	Evolution du nombre d'étab. de 2008 à 2016
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	3 863	-343
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	1 999	-316
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	1 636	-167
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	959	-225
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	891	-185
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	709	31
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	486	-77
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	422	-13
Industries extractives	223	-5
Fabrication de matériels de transport	188	-38
Industrie chimique	181	-11
Fabrication d'équipements électriques	175	-24
Industrie pharmaceutique	51	8
TOTAL	**11 783**	**-1 365**

Les établissements industriels de moins de 20 salariés ont mieux résisté à la crise.

Sur la période 2008-2016, l'industrie du Grand Est a perdu 67 250 emplois dans le secteur marchand avec de fortes disparités en fonction de la taille des établissements. Ce sont les établissements de plus de 2000 salariés qui connaissent les plus importantes pertes d'emploi (-37.4 %), et les établissements de 10 à 19 résistent mieux aux effets de la désindustrialisation (- 8.9 %).

Evolution des emplois (%) selon la taille des établissements de 2008 à 2016 (source ACOSS)

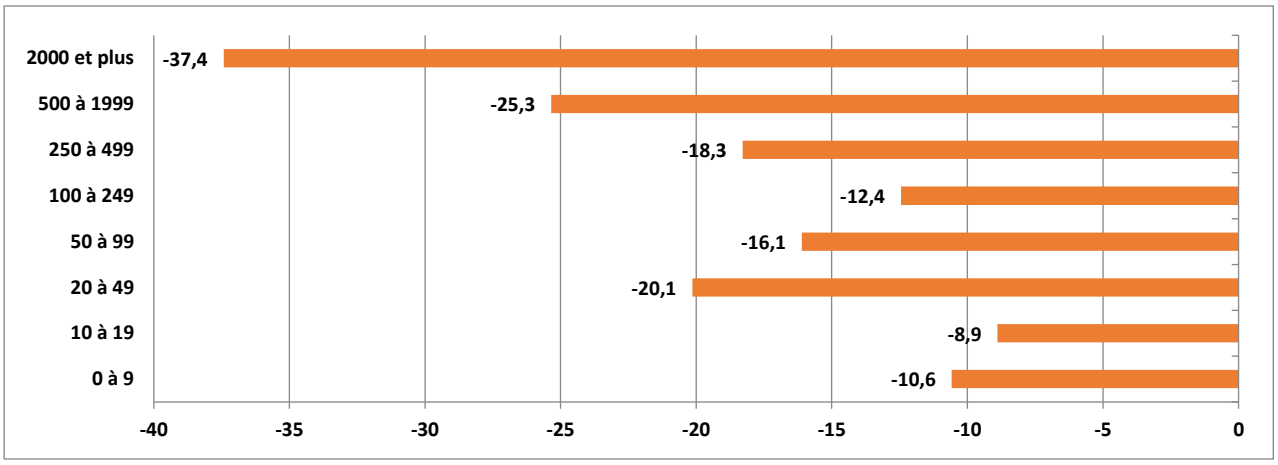

5. Industrie et emplois

A la fin 2015, le Grand Est compte 2 114 167 emplois (salariés et non-salariés), dont 333 188 emplois dans l'industrie (salariés et non-salariés). La région concentre 7,9 % des emplois de la France métropolitaine, et 10,2 % des emplois de l'industrie.

L'industrie représente 16 % du total des emplois du Grand Est contre 12 % pour la France métropolitaine.

La part des femmes dans l'industrie est de 27 % pour les emplois salariés et 29 % des emplois non-salariés.

Répartition des emplois dans les secteurs d'activité

France métropolitaine

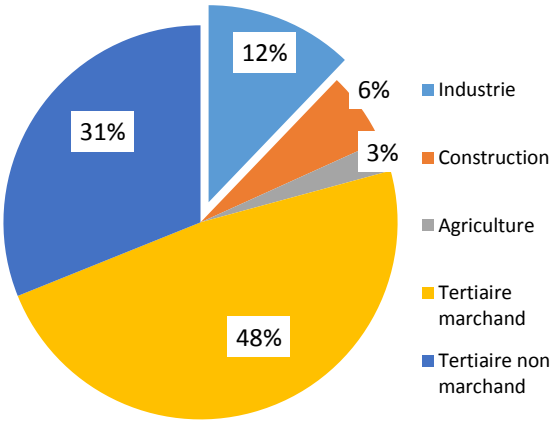

Grand Est

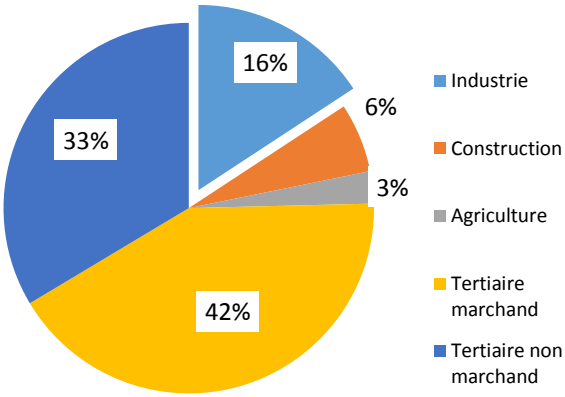

Les emplois industriels ont sensiblement baissé depuis le premier choc pétrolier au milieu des années 1970, avec quelques exceptions en 1998 et 2000, années ou l'industrie a recréé des emplois.

L'évolution de l'emploi industriel est impactée principalement par trois phénomènes :

1. La baisse du volume de production
2. Des gains de productivité plus élevée que pour le secteur des services (+3% par an pour l'industrie depuis 1999, c'est trois fois plus que les services)
3. L'externalisation d'activités autrefois intégrées dans l'entreprise industrielle.

Evolution de l'emploi industriel dans le Grand Est (source INSEE)

Evolution annuelle des emplois dans l'industrie	Evolution des emplois dans l'industrie
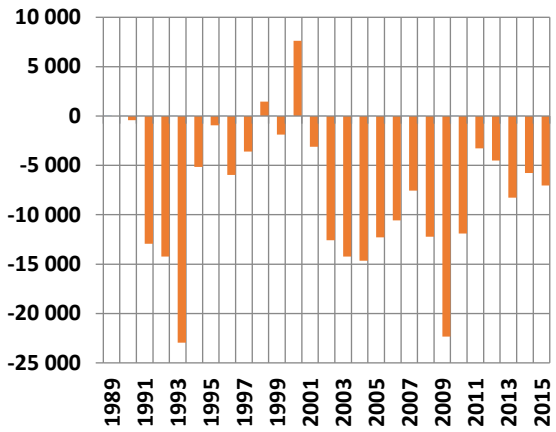	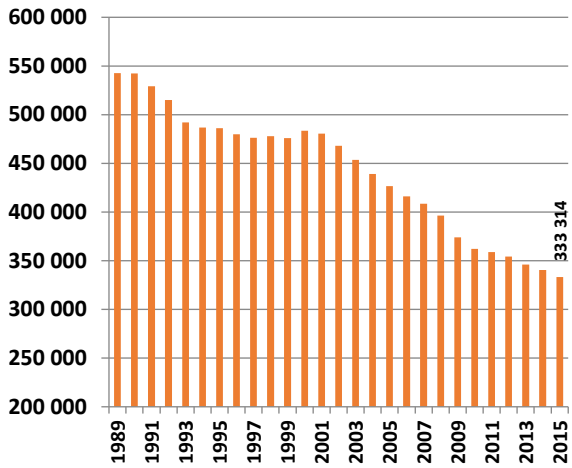

Depuis 1990, la région Grand Est a perdu 210 000 emplois industriels (-40 %), et - 75 000 emplois depuis le début de la crise de 2008

Evolution des emplois industriels dans les régions de 2000 à 2015 en % (source INSEE)

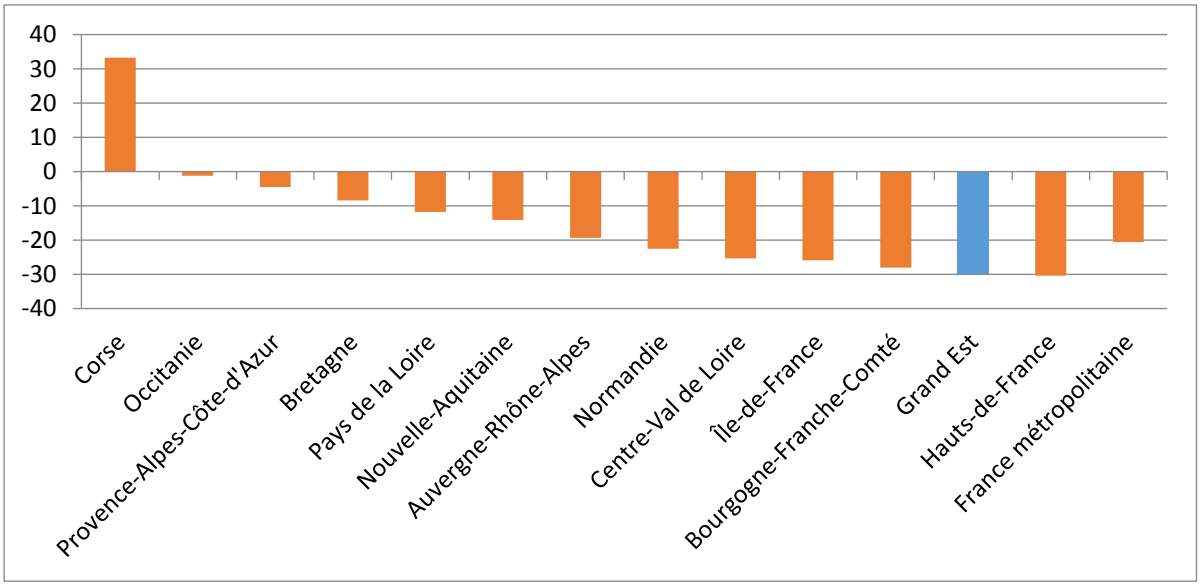

Comparé aux 12 autres régions de la France métropolitaine,, sur la période 2000-2015, le Grand Est se situe au 12ème rang des régions pour les pertes d'emploi dans l'industrie avec moins 142 000 emplois (-30 %) contre -17 % pour la France métropolitaine.

6. Industrie et secteurs d'activité

L'analyse des emplois dans 23 secteurs industriels du Grand Est montre une présence supérieure à son poids dans l'industrie (10,2%) avec 12 secteurs qui structurent fortement l'industrie régionale, avec notamment la métallurgie qui représente 20 % des emplois nationaux. A l'opposé, la région est peu présente dans la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques.

Approche sectorielle des emplois et part de la région (source ACOSS 2015)	Emplois salariés Grand Est	Emplois salariés France Métropolitaine	% Grand Est	
Métallurgie	17 758	89 773	19,8	**Fortes spécialisations industrielles**
Industrie du papier et du carton	10 029	61 472	16,3	
Fabrication de textiles	6 374	39 851	16,0	
Industrie automobile	29 157	200 523	14,5	
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	24 275	175 373	13,8	
Fabrication de meubles	5 416	40 444	13,4	
Fabrication d'équipements électriques	14 534	109 619	13,3	
Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	6 350	51 661	12,3	
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	32 772	294 188	11,1	
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	11 239	103 673	10,8	
Industrie de l'habillement	3 642	34 968	10,4	
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	16 763	163 711	10,2	
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	16 189	176 734	9,2	**Spécialisations dans la moyenne nationales**
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	5 582	61 682	9,0	
Industries alimentaires	38 584	466 243	8,3	
Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	8 669	107 486	8,1	
Captage, traitement et distribution d'eau	3 397	44 008	7,7	
Industrie pharmaceutique	6 054	80 214	7,5	
Industrie chimique	10 251	135 997	7,5	
autres industries manufacturières	5 088	72 185	7,0	
Industrie du cuir et de la chaussure	1 507	27 521	5,5	**Secteurs sous représentés**
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	6 330	130 556	4,8	
Fabrication d'autres matériels de transport	3 295	150 431	2,2	

7. Industrie et population active

L'évolution démographique affecte la population active et tends à augmenter l'âge moyen des actifs.

Part des effectifs par tranche d'âge de l'industrie du Grand Est

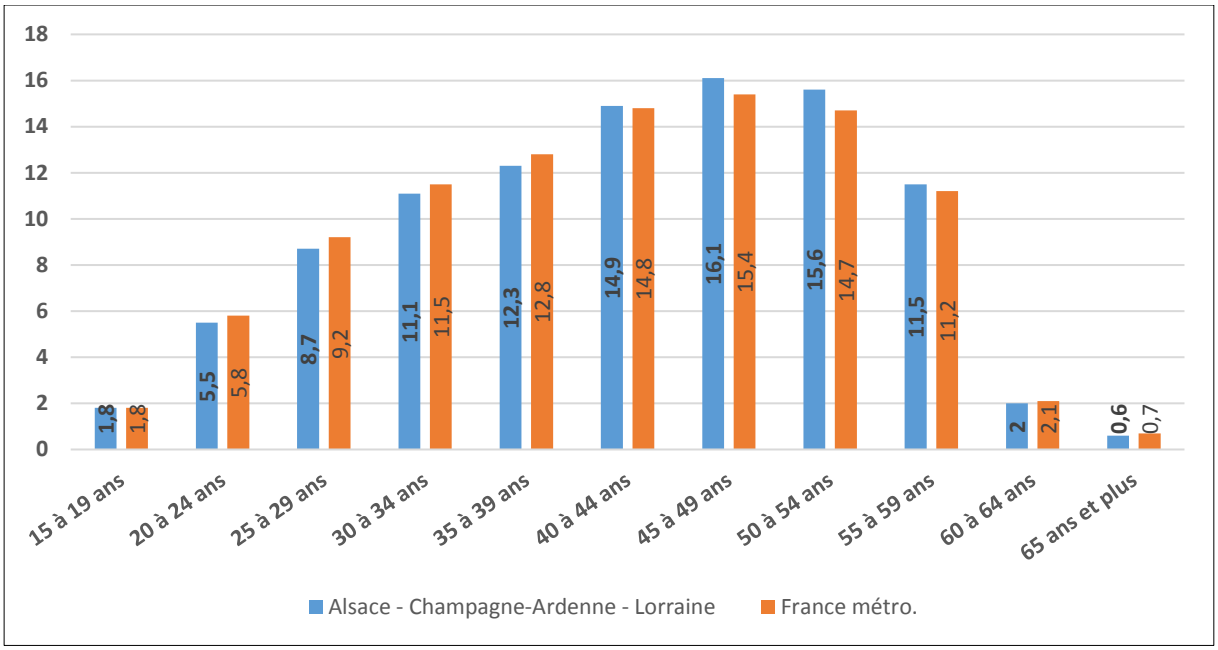

Source GIP Lorraine parcours métiers – septembre 2017

Sur la période 2009-2014 les effectifs des personnels d'études et de recherche augmentent en part relative de 5,9%, alors que les **ouvriers qualifiés en maintenance** connaissent une **baisse significative de 18,1%**.

La part des personnes sans diplôme, dans l'industrie du Grand Est, diminue fortement durant cette même période. Chez les plus de 30 ans la baisse est de 28,8% et de 33,4% chez les moins de 30 ans.
En 2014, on constate que la part des **diplômés du supérieur** ne cesse de progresser et représente **26,3%** de l'effectif total, tout en restant inférieure aux chiffres de la France métropolitaine.

Diplômés dans l'industrie manufacturière dans le Grand Est année 2014

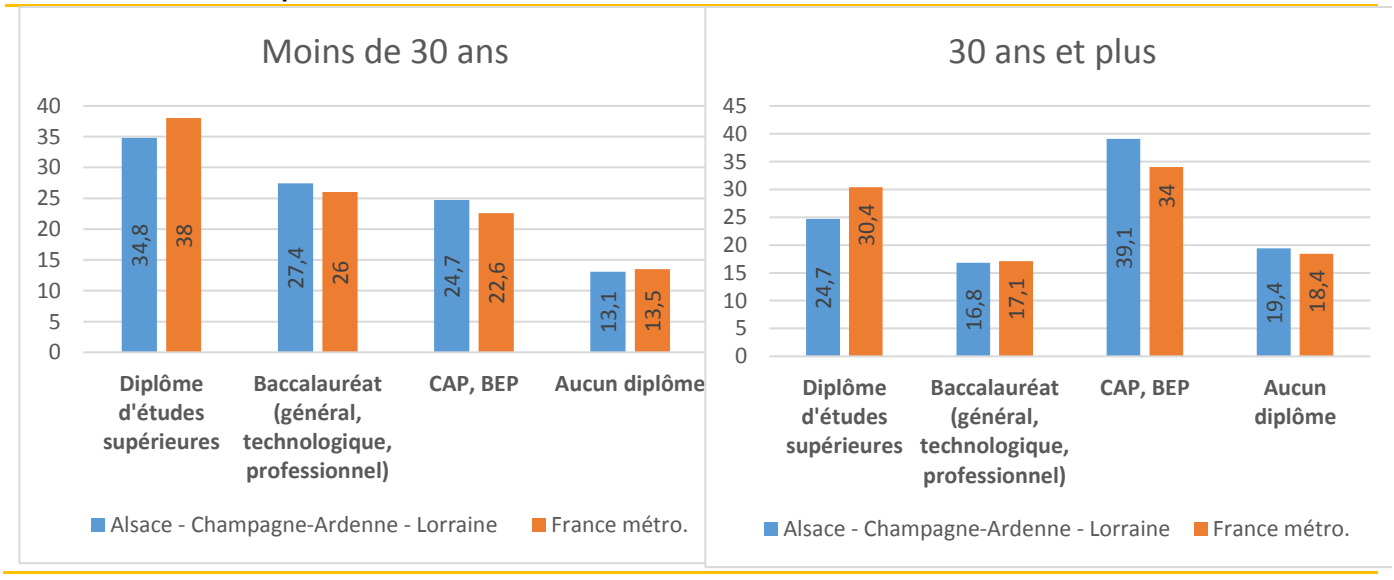

8. Industrie et recrutement

Aujourd'hui et plus que jamais, l'Industrie a besoin de compétences. Ces besoins de recrutement sont principalement dus aux départs naturels : retraite et turnover, à l'évaporation vers le Luxembourg et l'Allemagne, à l'émergence de nouveaux métiers et à la montée en compétences des salariés à travers, par exemple, l'Usine du Futur.

A titre d'exemple, d'ici 2020, ce ne sont pas moins de 80 000 à 100 000 recrutements par an au niveau national qui sont prévus pour les métiers de la métallurgie et des industries connexes dont un potentiel de 10 000 pour le Grand Est

Malgré la baisse des emplois, l'industrie recrute mais avec de plus en plus de difficultés à trouver du personnel qualifié.

L'Industrie, telle qu'elle est aujourd'hui, est encore méconnue et c'est un domaine qui ne séduit plus. En revanche, on parle aujourd'hui d'Industrie du Futur, d'usine 4.0, de nouvelles technologies, un champ lexical qui prouve que l'Industrie englobe aujourd'hui des métiers de pointe en lien privilégié avec les nouvelles technologies

Les métiers, dits en tension et qui le restent, étaient sur les premiers niveaux de qualification (soudeurs, fraiseurs, …), ils se sont maintenant également déplacés sur les niveaux de Technicien et Technicien Supérieur (maintenance, pilotes de ligne de production, automaticiens, …).

Pour les soudeurs et les automaticiens par exemple, on peut à présent parler de pénurie.

Le sujet du recrutement est extrêmement préoccupant. La guerre des talents (formule utilisée par l'Industrie allemande depuis déjà 10 ans) qui concernait les niveaux Ingénieurs, s'étend maintenant à un grand nombre de compétences clé.

Sans les Hommes compétents pour la faire tourner, l'Usine du Futur n'a aucun avenir. Le Grand Est, riche de nombreuses filiales étrangères, court un risque important de voir les capacités de production se délocaliser, d'autant plus que la Région sera fortement impactée par l'avènement du véhicule électrique.

9. Industrie et territoires

Dans le cadre du rapport sur les 31 zones d'emploi du Grand Est, nous avons observé que le recul de l'emploi manufacturier est très hétérogène sur les territoires. Cette hétérogénéité reflète des différences de structure sectorielle, avec des zones d'emploi tournées vers des secteurs porteurs (pharmacie, chimie, machines et équipements, …) ou, au contraire, fortement affectés par la mondialisation (textile, bois, métallurgie, etc.).

Les territoires du Grand Est connaissent ainsi des évolutions dans l'industrie très contrastées, avec sur la période 2008-2013 des pertes d'emploi de 35 % à Lunéville, 30 % à Longwy, à -3 % dans la zone de Verdun. Les zones de Lunéville et Longwy connaissent une évolution vers une économie essentiellement à caractère présentielle (la zone de Lunéville est celle qui a le taux d'emploi présentiel le plus élevé avec 80,2 %, et industriel le plus faible avec 8 % dans l'emploi total).

La part des emplois industriels dans l'emploi total reste importante dans les zones de Molsheim-Obernai (34 %), Haguenau (31 %), Wissembourg (31 %) et Saverne (30%). La zone d'emploi de Molsheim-Obernai a la part d'emploi présentielle la plus faible avec 45,7 %.

Evolution des emplois industriels de 2008 à 2013	Part des emplois industriels dans l'emploi total en 2013
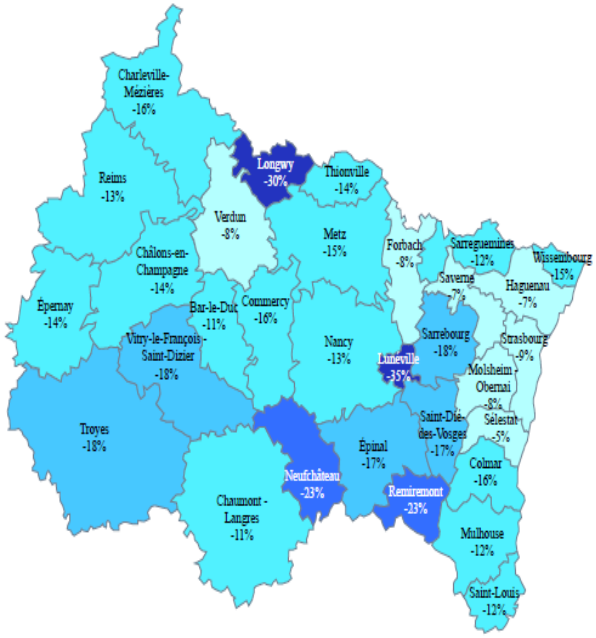	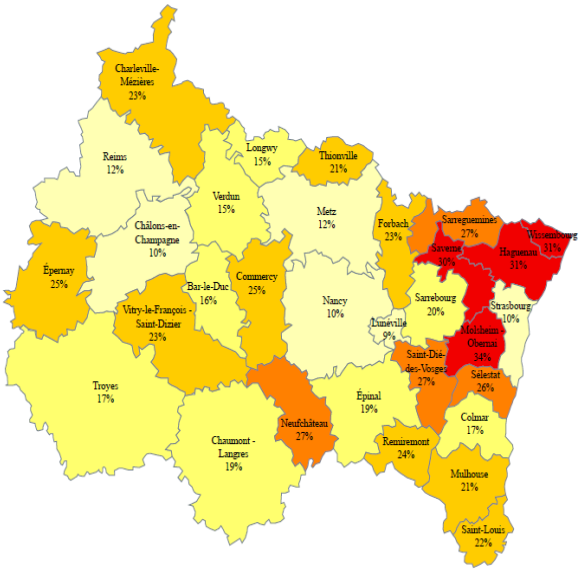

Données INSEE – mise en forme CESER

De fortes identités industrielles dans les territoires du Grand Est

Les spécialisations industrielles propres à chacune des 31 zones d'emploi de la région montrent de fortes identités industrielles dans certains territoires.

On trouve par exemple de forts potentiels de l'industrie métallurgique dans les zones de Vitry-le-François-Saint-Dizier, Charleville-Mézières et Thionville, et des industries alimentaires dans les zones de Strasbourg, Verdun et Commercy.

Principales spécialisations industrielles dans les zones d'emploi du Grand Est[6]

Secteurs d'activité	**Emplois salariés** dans le Grand Est En 2015	**Part dans les emplois France métropolitaine (%)**	**Zones d'emploi** spécialisées **dans le secteur d'activité**
Métallurgie	**17 758**	**19,8**	**Vitry le-François-Saint-Dizier, Charleville-Mézières, Thionville**
Machines et équipements	**24 275**	**13,8**	**Saverne, Molsheim-Obernai, Colmar, Epinal**
Industrie alimentaires	**38 584**	**8,3**	**Strasbourg, Verdun, Commercy**
Industrie automobile	**29 157**	**14,5**	**Mulhouse, Metz, Sarreguemines, Haguenau**
Industries métalliques	**32 772**	**11,1**	**Charleville-Mézières, Chaumont-Langres, Sarrebourg**
Industries équipements électriques	**14 534**	**13,2**	**Molsheim-Obernai, Haguenau, Strasbourg, Saverne**
Industrie pharmaceutique	**6 054**	**7,5**	**Strasbourg, Saint-Louis, Reims**
Industrie informatique et électrique	**6 330**	**4,8**	**Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Wissembourg**
Papier carton	**10 000**	**16,3**	**Epinal, Colmar, Nancy, Epernay, Mulhouse, Sélestat, Saint-Dié**
Travail du bois	**6 350**	**12,3**	**Epinal, Remiremont, Epernay, Charleville-Mézières, Metz, Neufchâteau**
Chimie	**10 251**	**7,5**	**Mulhouse, Forbach, Strasbourg**
Caoutchouc-Plastique	**16 753**	**10,3**	**Sarreguemines, Saint-Louis, Chaumont-Langres, Mulhouse, Troyes**
Textile	**6 374**	**16**	**Remiremont, Mulhouse, Epernay**
Habillement	**3 652**	**10,5**	**Troyes, Epinal, Remiremont**
Fabrication de meubles	**5 416**	**13,4**	**Sélestat, Troyes, Strasbourg, Neufchâteau**
Fabrication de boissons	**7 951**		**Epernay, Reims, Molsheim-Obernai, Saverne**

[6] Situations des 31 zones d'emploi de la région Grand Est – CESER Grand Est – juin 2017
Source ACOSS dépouillement et mise en forme CESER

10. Industrie et échanges commerciaux

Sur un an, de juin 2016 à juin 2017, les exportations des produits manufacturiers du Grand Est représentent plus de 58 milliards contre 54 milliards pour les importations soit un solde de 4,2 milliards. La région Grand Est représente 13,5 % des exportations nationales et fait partie des 4 régions avec un solde commercial positif.

Le secteur des équipements mécaniques, électrique, électronique et informatique présente le volume d'échange le plus élevé avec 13,3 milliards d'euros d'exportations pour 12,9 milliards d'importations. Au niveau du solde commercial, le secteur des IAA (industries agro-alimentaires) connait le solde le plus élevé avec près de 4 milliards d'euros. Sur les 10 secteurs d'activités des industries manufacturières, la moitié présente un solde positif.

En 2016, on compte 14 600 établissements exportateurs dans le Grand Est, c'est 13 % du total des entreprises françaises.

Commerce extérieur des secteurs industriels

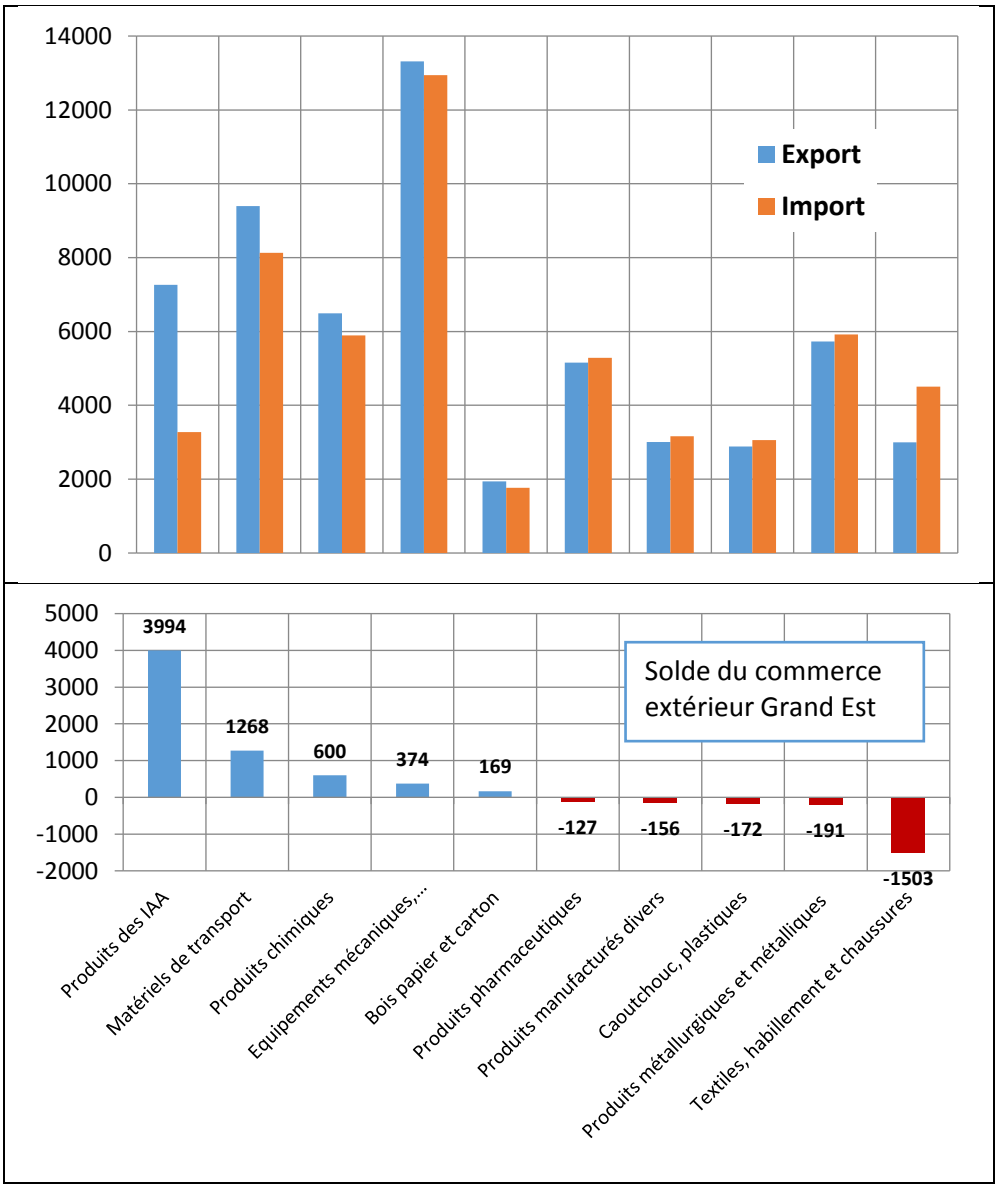

11. Industrie et innovation

La commission européenne s'est fixée comme objectif de développer une "union de l'innovation" pour 2020, en déclarant que la compétitivité, l'emploi et le niveau de vie du continent européen dépendent essentiellement de sa capacité à produire de l'innovation.

Pour la commission, "l'innovation est le meilleur moyen dont nous disposons pour résoudre les principaux problèmes auxquels notre société est confrontée et qui, chaque jour, se posent de manière plus aigüe, qu'il s'agisse du changement climatique, de la pénurie d'énergie et de la raréfaction des ressources, de la santé ou du vieillissement de la population"

C'est au travers de ces objectifs que nous analysons les résultats de la dernière enquête communautaire sur l'innovation (CIS) réalisée de 2012 à 2014, ou il apparait que 5 088 des 11 559 sociétés implantées dans le Grand Est sont innovantes au sens large du terme (44%), et 3094 sociétés sont technologiquement innovantes (26,8 %).

Cependant comparé aux autres régions de France métropolitaine, le Grand Est n'apparait qu'au 11ème rang dans la part des sociétés innovantes au sens large, et pour les sociétés innovantes technologiquement. Ce classement conforte la nécessité d'améliorer sensiblement notre potentiel de R&D et d'innovation tout particulièrement dans les entreprises.

Part des sociétés innovantes au sens large[7] dans les régions (%)

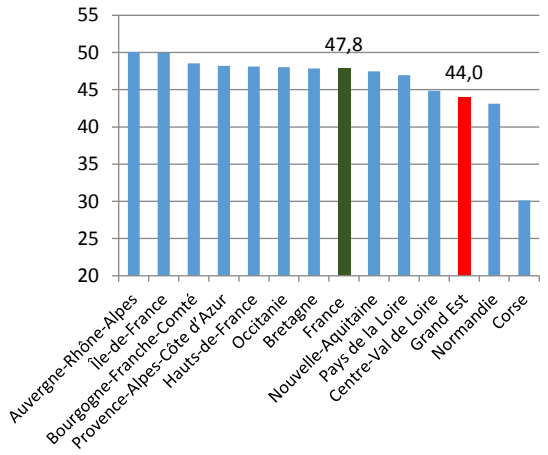

Part des sociétés technologiquement innovantes[8] dans les régions (%)

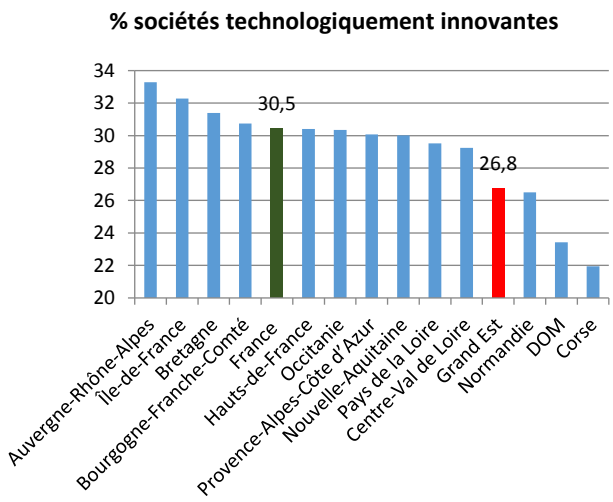

[7] Définition Insee : une société est **innovante au sens large** lorsqu'elle introduit une innovation dans au moins une des quatre catégories d'innovation possibles (produits, procédés, organisation, marketing) ou lorsqu'elle s'engage dans des activités d'innovation en produits ou en procédés, une société pouvant combiner plusieurs catégories d'innovation. L'innovation au sens large se décompose en innovation technologique et innovation non technologique.

[8] Définition Insee : les **activités d'innovation technologique** n'aboutissent pas nécessairement à une innovation. Elles incluent l'acquisition de machines, d'équipements, de bâtiments, de logiciels et de licences, les travaux d'ingénierie et de développement, le *design* industriel, la formation et le marketing s'ils sont entrepris spécifiquement pour développer ou mettre en œuvre une innovation de produit ou de procédé. Elles incluent également tous types d'activités de recherche et développement.

Dispositifs de soutien à l'innovation : les acteurs de l'innovation bien présents

Pour développer une industrie performante et compétitive, la région Grand Est dispose de nombreux outils d'appuis à l'innovation capables de répondre aux besoins de développement économique et **d'innovation des entreprises industrielles**.

Principaux outils de soutien à l'innovation et aux transferts de technologies dans le Grand Est
6 instituts Carnot qui ont comme objectifs de favoriser le transfert de technologies, le partenariat entre laboratoires publics et entreprises et le développement de l'innovation
6 pôles de compétitivité dans des domaines d'activité majoritairement centrés sur l'environnement, les écotechnologies, l'énergie, les bios ressources, l'automobile et les matériaux.
25 structures de développement et de diffusion technologique labellisées avec par exemple l'IRT, spécialisé dans les domaines des Matériaux et des Procédés Industriels (M2P), et un ITE dédié à la chimie du végétal, aux technologies et à l'économie de la bio raffinerie de troisième génération, et à la biomasse oléagineuse et forestière (PIVERT).
3 SATT (Société d'Accélération de Transfert de Technologies) Conectus Alsace, la Satt Grand-Est, ou sont impliqués les acteurs de Franche-Comté, de Lorraine et de Champagne Ardennes, la Satt Nord, qui intègre la Champagne Ardennes.
3 incubateurs répartis entre les sites de la région. - Chaque site de la région coordonne une PEPITE (Pôle étudiant pour l'Innovation le transfert et l'entreprenariat), révélant l'implication des universités dans le processus d'innovation régional.
12 grappes d'entreprises et pôles de compétence

En février 2015, les 6 pôles de compétitivité de la région ont signé une convention de partenariat pour renforcer leur collaboration et contribuer au développement économique du territoire dans un nouveau contexte régional. Trois premiers axes stratégiques ont été définis : les matériaux agro-sourcés, la réalité augmentée et les objets connectés, et l'industrie du futur.

Faiblesse des investissements dans la R&D industrielle et dans les hautes technologies[9]

En 2014, les dépenses de R&D des entreprises du Grand Est se sont élevées à 1070 millions d'€, c'est 3,4 % des dépenses de la France métropolitaines, et 6 % des dépenses hors Ile de France. Selon les critères de l'OCDE, la région Grand Est est mieux positionnée dans les domaines technologiques appartenant aux moyenne-faible technologies, que dans les activités des hautes technologies qui concentrent davantage de dépenses de R&D et de personnel de recherche.

[9] **Intensité technologique** - Les industries manufacturières sont classées, suivant l'OCDE, en quatre ensembles :
a) **haute technologie** : pharmacie, informatique - électronique et optique, construction aéronautique et spatiale ;
b) **moyenne-haute technologie** : chimie, armes et munitions, équipements électriques, autres machines (n.c.a.), automobile, matériels de transport (n.c.a.), instruments médicaux et dentaires ;
c) **moyenne-faible technologie** : reproduction d'enregistrements, cokéfaction et raffinage, caoutchouc et plastiques, autres produits minéraux non métalliques, métallurgie, autres produits métalliques (n.c.a.), construction navale ;
d) **faible-technologie** : alimentaire, boissons, tabac, textiles, habillement, cuir, bois, papier & carton, imprimerie & serv. annexes, meubles, autres industries manufacturières (n.c.a.).

Répartition des dépenses de R&D des entreprises du Grand Est en fonction de l'intensité technologique (source MESR)

Part de la région dans les dépenses nationales de R&D en fonction de l'intensité technologique (année 2014)

Année 2014	Part de la région dans la FM (%)
Haute technologie	2,0
Moyenne-Haute technologie	4,9
Moyenne- Faible technologie	8,1
Faible technologie	7,5
Primaire-Energie-BTP	1,2
Services	2,0
Total	**3,4**

Répartition des dépenses des entreprises du Grand Est selon l'intensité technologique (millions d'€)

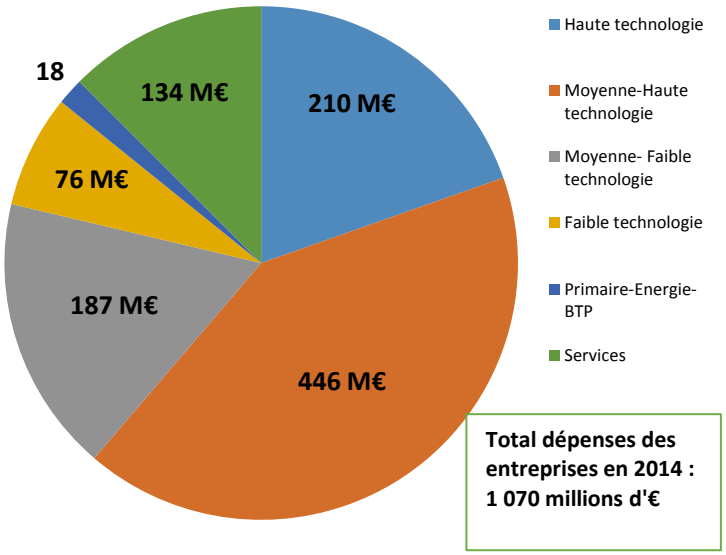

Les secteurs de haute-technologies qui connaissent les dépenses les plus importantes en R&D sont ceux qui sont le moins représentés dans le Grand Est (informatique-électronique-optique, aéronautique, et à un degré moindre industrie pharmaceutique (cf.tableau châpitre 6)

Stratégie de spécialisation intelligente à rendre plus lisible

Le SRI-S3 vise à renforcer le fonctionnement des écosystèmes de l'innovation dans l'industrie régionale et à faciliter le passage de la SRI en S3 (Stratégies Régionales d'Innovation (SRI) vers les Stratégies de Spécialisation Intelligente (S3) **:** Les domaines d'activités stratégiques déclinés dans la SRI-S3 des 3 anciennes régions représentent des axes thématiques pour le développement économique qui s'appuient sur les compétences des laboratoires publics et privés.

Principaux domaines d'activités du SRI-S3 du Grand Est (addition des thématiques des anciennes régions)

- **La santé et le bien-être (e-santé, robotique et imagerie médicale, dispositifs médicaux implantables, nouveaux médicaments, prévention nutritionnelle) ; -**
- **L'économie verte (bâtiments durables, transport et mobilité, énergies renouvelables, gestion de l'eau, agriculture durable, machines-outils).**
- **La bio-économie (bioraffinerie - agriculture durable) - la conception et l'optimisation des matériaux - la santé et la qualité de vie et services (soins et services à la personne dépendante).**
- **Les matériaux du futur - les technologies de la santé - l'exploitation des ressources naturelles - les processus industriels avancés.**

12. Des femmes, des hommes et des territoires mobilisés autour de la production industrielle : quelques exemples extraits des auditions

L'industrie ne peut se construire sans la volonté de femmes et d'hommes, dans un territoire où se trouvent la matière première, la main d'œuvre, la volonté politique, les disponibilités foncières.
Les différentes auditions menées dans le cadre de ce travail ont permis au CESER de constater l'étendue de cette richesse.

Un site : à partir de ressources agricoles comment se développe une industrie et une recherche agroalimentaire innovante

La construction du site Pomacle–Bazancourt (Marne) est à l'origine motivée par la solidarité. Des agriculteurs décident de faire naître, à partir de coopératives agricoles, un ensemble dédié à la transformation de la ressource présente sur le territoire. Plus tard, des industries, des laboratoires de recherche (public/privé) formeront un grand complexe agro-industriel. Aujourd'hui, une ferme expérimentale [10] vient compléter ce dispositif. Elle permet de tester la faisabilité d'idées et d'innovations technologiques.

Une usine : un exemple en matière d'industrie du futur

Une usine labellisée Usine du Futur, SEW Usocome - site de Brumath à Mommenheim (Alsace), permet de faire rayonner le succès de ce type d'entreprise. Dirigée par la troisième génération d'une même famille, sa conception managériale repose sur le modèle Rhénan[11]. Le projet d'entreprise affiché et co-construit avec les salariés, la diversité des clients, l'organisation simplifiée et la formation de son personnel en font, d'après son directeur, une entreprise compétitive au gain de productivité en constante progression. En outre, le site, vitrine technologique du groupe, est repensé en continu. Son modèle de collaboration entre l'homme et la machine, et sa communication interne et externe s'articulent autour de son image d'usine ouverte sur son environnement. Disposant d'une réserve foncière importante, l'architecture même de l'usine est pensée pour l'automatisation. L'importance de la Recherche et Développement se caractérise par une main d'œuvre très qualifiée de 1 000 personnes dédiées.

[10] TERRALAB - the bioeconomy farm -
[11] Se caractérise par une vision de l'entreprise à long terme financée par les actionnaires (souvent familiale), avec un partenariat fort entre employeurs et salariés et un système de protection sociale développé – Wikipédia – août 2017

Une ressource : un partage de savoir et de savoir faire

Toutes les entreprises industrielles ne possèdent pas le socle formation et ressources en recherche et développement utile à leurs activités. C'est pourquoi certaines structures, comme PLATINIUM 3D à Charleville-Mézières (Ardennes), accompagnent des PME sur les nouvelles performances technologiques et permettent aux industriels de tester leurs idées et leurs projets. La possibilité pour l'entreprise d'avoir recours à la fabrication additive[12]et de disposer de compétences en matière de maitrise des process permettent aux chefs d'entreprise de proposer du « sur-mesure » aux clients.

Un soutien : le Pacte Lorraine

Lancé en Septembre 2013, le Pacte Lorraine (financé par l'Etat et le Conseil Régional de Lorraine à hauteur de 350 M€) avait pour objectif sur 3 ans de :

- Faire de la Lorraine le cœur de la Vallée Européenne des Matériaux, de l'énergie et des procédés,
- Dynamiser les filières d'excellence et d'avenir,
- Promouvoir les démarches innovantes, d'attractivité et d'aménagement des territoires.

906 projets ont bénéficié du soutien du Pacte Lorrain générant 1,59 milliard d'euro d'investissements.
Au-delà des chiffres c'est la dynamique qui a été enclenché sur le territoire pour une fois, on parle de la Région Lorraine en termes d'innovation, d'anticipation et de création d'emploi.

Un accélérateur : un projet à activer

L'accélérateur vise à rassembler, autour d'un projet, des industriels, des acteurs économiques et des acteurs institutionnels dans le but de dynamiser un projet innovant. C2IME situé à Metz (Moselle) propose trois axes d'actions : adapter le projet aux marchés, promouvoir le savoir-faire, définir les besoins et obtenir les fonds nécessaires. La disponibilité et l'expertise au sein de la structure permettent de mobiliser les forces autour d'un porteur de projet.

[12] Nouvelle façon de produire des objets par ajout de matière, imprimante 3D.

PRÉCONISATIONS

Au regard de l'état des lieux présenté ci-dessus, le CESER considère que le développement de l'industrie du Grand Est est confronté à 8 défis :

1. Anticiper et assimiler les ruptures et les mutations,
2. Investir massivement dans les Ressources Humaines,
3. Dynamiser la politique d'innovation,
4. S'engager résolument dans la transition écologique,
5. Développer les industries dans les territoires,
6. Développer les productions à fort potentiel de valeur ajoutée et d'emploi ; reconquérir certains marchés,
7. Tirer le meilleur parti du transfrontalier,
8. Construire une politique industrielle et une gouvernance partagée.

C'est pourquoi afin de faire face à ces défis le CESER propose de reprendre dans un tableau synthétique les défis et ces préconisations:

Défi 1 : Anticiper et assimiler les ruptures et les mutations

Contexte

Les mutations en cours et à venir, qu'elles soient d'ordre économique, technologique, réglementaire, démographique ou social, auront des conséquences importantes sur l'organisation, le contenu du travail et les compétences des salariés.

Il est nécessaire de permettre à toutes les entreprises industrielles d'appréhender au mieux les ruptures et mutations sur les nouveaux outils et processus (numérique, produits, procédés…).

Certains secteurs quoi que plus représentés dans le Grand Est, présentent des fragilités et un risque sur l'emploi et sur les territoires ; ils doivent être soutenus plus fortement (métallurgie, automobile…).

L'ensemble des dispositifs de soutien doit aider à mieux anticiper les ruptures et les mutations.

Préconisations

1- Poursuivre et intensifier la politique du Conseil Régional sur la réalisation d'audit aidant les entreprises à anticiper et à assimiler les ruptures à venir (industrie du futur, transition énergétique et écologique). Faire un effort particulier sur les secteurs d'activités où les risques de désindustrialisation et mutations technologiques sont les plus élevés.

2- Inciter et aider les entreprises à aller vers des produits ou marchés à forte valeur ajoutée.

3- Prévoir des dispositifs de soutien mieux adaptés aux différentes typologies d'entreprise (TPE, PME, ETI…).

Défi 2 : Investir massivement dans les RH

Contexte

Les ressources humaines vont être fortement impactées par l'évolution démographique et la confrontation aux mutations technologiques, liées notamment à la 4ème révolution industrielle.

Actuellement, certains métiers sont déjà en tension. D'ici 2020, ces difficultés vont s'accentuer: ainsi, le secteur de la métallurgie aura besoin de recruter 10 000 personnes s'il veut garder son rang.

L'anticipation des besoins de recrutement, de formation tout au long de la vie, doit être appréhendée sur le court et le moyen terme, en s'appuyant sur des outils comme la GPEC ou la GPECT.

Les évolutions obligent à opter pour un management innovant passant par un dialogue social renforcé.

Préconisations

4 S'appuyer sur l'Observatoire de l'emploi (OREF/Insee) afin d'établir des prévisions de compétences attendues aujourd'hui et demain permettant entre autres d'adapter la carte de formation

5- Mutualiser des formations sur tout le territoire en fonction des GPEC et GPECT en soutenant l'aide à la mobilité.

6-Favoriser la culture scientifique, technique et industrielle, autant chez les jeunes que chez les prescripteurs d'orientation (professionnels, parents, enseignants, Pôle Emploi...). Par exemple : les CCST (centre de culture scientifique et technique).

7- Revaloriser l'image des métiers de l'industrie. Inciter les entreprises à s'ouvrir aux écoles (et réciproquement) dès le primaire.

8- Orienter la formation demandeurs d'emploi en reconversion en priorité vers les métiers industriels en tension

9- Accompagner les mutations organisationnelles et managériales partagées entre partenaires sociaux.

Défi 3 : Dynamiser la politique d'innovation

Contexte

Le niveau d'innovation des entreprises dans le Grand Est est insuffisant pour permettre à notre industrie d'être performante à moyen et long terme (dépenses R&D du secteur privé, nombre de chercheurs dans l'industrie…).

Malgré de nombreux dispositifs de transfert de technologies et des laboratoires publics performants, les coopérations avec les entreprises industrielles restent insuffisantes et doivent être améliorées et intensifiées (fertilisations croisées…).

Préconisations

10- Fixer comme objectif à l'Agence Régionale de l'Innovation de mettre en réseau des outils de l'innovation, d'être une passerelle entre la recherche et les entreprises et de décliner régionalement la politique européenne « pour une Union de l'Innovation dans le Grand Est » (Cf. programme européen). L'ARI veillera à rendre accessible au plus grand nombre d'entreprises l'innovation et le transfert de technologie.

11- Dans le cadre de la fertilisation croisée avec les équipes pédagogiques des établissements d'enseignement supérieur, proposeront aux entreprises des équipes projets pluridisciplinaires d'étudiants pour développer de nouveaux produits, process, marchés (pédagogie par projet)...

12- Développer et entretenir une culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat dès le collège (ex. : Entreprendre pour Apprendre).

Défi 4 : S'engager résolument dans la transition écologique

Contexte

Le Grand Est est une région à forte intensité et demande énergétique. La consommation annuelle d'énergie de l'industrie est importante, avec 6 millions de tonnes équivalent pétrole (tep) soit 17,3 % de la consommation d'énergie française. Cela permet un fort potentiel d'amélioration de son efficacité énergétique.

Le développement de l'économie circulaire est un gisement de création de valeur et d'emplois.

La production agricole « l'économie de la Photosynthèse » est un atout pour le Grand Est (l'économie carbonée, les matériaux bio-sourcés, les raffineries territoriales, méthanisation…).

Préconisations

13- Créer un écosystème d'acteurs impliqués dans l'efficacité énergétique (valorisation de la chaleur fatale, des sous-produits, conception de matériaux et produits recyclables, nouveaux procédés...).

14- Favoriser les filières à fort potentiel de développement (recyclage éolienne, petite méthanisation, centre de valorisation des plantes…) et soutenir l'économie circulaire.

15- Assortir les aides régionales d'une clause complémentaire liée à la transition écologique à chaque fois que cela s'avère pertinent.

16- Adopter une attitude volontariste à l'égard du plan gouvernemental sur la transition écologique de 57 milliard d'euros.

Défi 5 : Développer les industries dans les territoires

Contexte

Une des caractéristiques de la région est la forte spécialisation industrielle de certains de ses territoires. Il est nécessaire de développer une réelle vision stratégique du potentiel et des atouts industriels de chacun d'eux afin d'en renforcer la lisibilité et l'attractivité.

Préconisations

17- Privilégier les spécialisations industrielles des territoires en ciblant les politiques d'innovation et de formation.

18- Rendre plus favorable l'environnement d'accueil des entreprises (foncier, compétences, qualité de vie, accueil des familles…).

Défi 6 : Développer les productions à fort potentiel de valeur ajoutée et d'emplois (Reconquérir certains marchés)

Contexte

Parmi les nouveaux marchés, à fort développement, on peut citer :

le marché mondial de la Fabrication Additive qui pesait 5,165 milliards de dollars en 2015, avec un taux de croissance annuel de 25,9%. La Région à une carte à jouer à condition de s'organiser et de soutenir les acteurs de ce secteur.

Le Grand Est a un solde commercial positif. Toutefois, une analyse fine des importations industrielles pourrait permettre d'envisager des industries à relocaliser ex : les systèmes de manutention automatisés.

Préconisations

19- Scruter les marchés mondiaux et faciliter le développement dans le Grand Est des produits émergents: Par exemple, la production additive permettant de conforter voire stimuler les entreprises existantes. Redévelopper des secteurs où la balance commerciale pourrait être inversée.

20- Assurer une veille technologique active au service des entreprises dans une temporalité en adéquation avec la vie de l'entreprise (Agence Régionale de l'Innovation, ARI).

Défi 7 : Tirer le meilleur parti du transfrontalier et de l'international

Contexte

La région partage 760 km de frontières commune avec 4 pays (Belgique, Luxembourg, Allemagne et Suisse) qui connaissent un développement industriel reconnu. Le renforcement des coopérations technologiques et industrielles ne pourra qu'être profitable à la région Grand Est.

Préconisations

21- Poursuivre et intensifier la politique des secteurs fortement exportateurs.

22- Faire bénéficier aux primo exportateurs l'expérience des autres exportateurs.

23- Développer et valoriser des clusters transfrontaliers (automobile, silver-économie, énergie, numérique).

24- Répondre aux appels à projet Franco-Allemands et européens.

Défi 8 : Construire une politique industrielle et une gouvernance partagée

Contexte

L'affaiblissement de l'industrie, des capacités productives et des emplois requiert une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs sociaux, économiques et politiques de la région.

L'objectif étant de constituer une structure d'échanges, d'analyses et d'actions au niveau de la région Grand Est. Cette création serait un signal fort de la Région et de l'Etat dans une région qui a fait le choix stratégique de développer son industrie.

Préconisations

25- Créer un **Haut-Commissariat à l'industrie** qui aurait pour mission d'animer la politique industrielle régionale visant à :

- Mettre en place une conférence industrielle régionale avec les principaux acteurs (industriels, Organisations syndicales, Région, Etat,…),
- Mettre en place un suivi statistique performant de l'industrie régional (INSEE, cartographie géo localisée…),
- Créer des comités filières en priorisant les filières les plus représentées (automobile, métallurgie, bois papier, Industrie agroalimentaires, fabrication de machines…) et encourager la création et le développement de pôle, grappe, cluster…,
- Mettre en relation les entreprises, en fonction de leurs besoins, avec les acteurs de l'accompagnement à l'exportation, à l'innovation, à la transformation, ouverture vers de nouveaux marchés…,
- Promouvoir de manière volontariste les compétences et les outils techniques du Grand Est ainsi que notre potentiel d'innovation aux investisseurs étrangers (Business France),
- Mener un marketing territorial adapté et coordonné visant à promouvoir les territoires et écosystèmes industriels.

CONCLUSION

Face à la 4ème révolution industrielle qui pourrait percuter et mettre l'industrie du Grand Est en difficulté. L'Etat des lieux du CESER montre l'ensemble des atouts industriels et d'innovation dont dispose le Grand Est.

Une politique industrielle réunissant l'ensemble des Acteurs au travers d'un Haut-Commissariat à l'Industrie devrait permettre d'être volontariste pour redonner au Grand Est une véritable visibilité sur les savoir-faire industriels de nos territoires

Au regard des délais contraints de la rédaction de ce rapport et de la fin de mandature, nous préconisons au CESER à venir et sa commission développement économique de poursuivre les travaux.

ANNEXE 1 : PERSONNES AUDITIONNEES

Sophie ALTERMEYER	Pôle Hydréos (54)
Joël BERGER	C2IME (57)
Hervé BONNEFOY	Platinium 3D (08)
Maxime CHARPENTIER	Chambre d'Agriculture de la Marne (51)
Sébastien GUENET	Platinium 3D (08),
Carole HAURY,	Conseil Régional
Isabelle HELIOT-COURONNE	Conseil Régional
Boris HERRMANN	Groupe Schmidt (67)
Christine HOCH	SECAFI (57)
Eric HOFFSTETTER	SEW Usocome (67)
Yvon LE HENAFF	Pôle Innovation Industrielle Agro Ressources (51)
Anne RIBAYROL-FLESCH	Hydréos (54)
Mathieu VERMEL	SECAFI (57)

ANNEXE 2 : COMPOSITION DU GROUPE INDUSTRIE

Jean ARNOULD	MEDEF
Olivier CAYLA	Syndicat CFE-CGC
Bénédicte CLARENNE	Chambre régionale de l'économie sociale
Marie-Christine CRETON	Enseignement supérieur et recherche
Bruno FAUVEL	Conservatoire des Espaces Naturels
Alain GATTI	Syndicat CFDT
Valérie GENESSEAUX	Environnement - Personnalité qualifiée
François GODINOT	GIPEBLOR
Jean-Louis HUBRECHT	Syndicat UNSA
Gilbert KRAUSENER	Syndicat CGT
Claude LECLERC	Syndicat CGT
Sébastien LORIETTE	Chambre régionale d'agriculture
Marie-Madeleine MAUCOURT	Coopératives de production
Robert MERTZ	Fédération bancaire française
Gilles SCHAAF	MEDEF
Marcel SCHOTT	CCIR et CCI
Michèle SEVERS	Chambre régionale de l'économie sociale
Virginie WILLAIME-MOREL	CCIR et CCI

ANNEXE 3 : SIGLES

CIS : Community Innovation Survey

ETI : Entreprise Taille Intermédiaire

GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

GPECT : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales

IAA : Industrie Agro-Alimentaire

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

OREF : Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation

PME : Petite et Moyenne Entreprise

R&D : Recherche et Développement

S3 : Stratégies de Spécialisation Intelligente

SRDEII : Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation

SRI : Stratégie Régionale d'Innovation

TEP : Tonne Equivalent Pétrole

TPE : Très Petite Entreprise

VA : Valeur Ajoutée

Présidence
5, rue de Jéricho - CS70441 - 51037 Châlons-en-Champagne cedex
03 26 70 31 79

Antenne territoriale de Strasbourg
1 Place Adrien Zeller - 67000 Strasbourg
03 88 15 68 00

Antenne territoriale de Metz
Place Gabriel Hocquard - 57036 Metz Cedex 1
03 87 33 60 26

ceser@grandest.fr

www.ceser-grandest.fr/

Retrouvez le CESER sur Twitter @cesergrandest
et Facebook www.facebook.com/ceserge